



Ouagadougou a abrité, le jeudi 8 juillet 2010, la première réunion du comité de pilotage du Projet Paris-Bamako-Ouaga. Cette rencontre, qui marque le lancement du projet d'« Appui au développement de stratégies municipales de santé à Bamako et Ouagadougou », a constitué un cadre d'échanges et de partage autour de sa mise en œuvre (notamment le programme d'activités de la première année) qui a pour objectif de réussir la décentralisation des systèmes de santé en confiant sa gestion à ses acteurs directs que sont les collectivités territoriales.

Initiative de la ville de Paris, le Projet d'« Appui au développement de stratégies municipales de santé à Bamako et Ouagadougou » vise à renforcer les capacités des municipalités des deux capitales ouest-africaines, en matière de santé, en lien avec l'Etat et les acteurs de la société civile et de mettre en place une bonne coordination entre tous les intervenants afin de réussir le transfert de cette compétence aux collectivités territoriales qui en sont les acteurs directs. La première réunion du comité de pilotage qu'a abrité Ouagadougou, le jeudi 8 juillet 2010, a fait office de lancement du projet. La cérémonie d'ouverture de cette rencontre a été présidée par le Secrétaire général du ministère de la Santé, le Pr Adama Traoré, représentant le ministre.

Occasion pour l'adjoint au maire de Paris chargé des relations internationales, Pierre Schapira (celui-là même à qui les collectivités territoriales doivent leur entrée dans le champ des programmes d'aide et de coopération de l'Union européenne grâce à son rapport de mars 2007 présenté au Parlement européen quand il y siégeait), de souligner que l'heure est venue pour les collectivités de mériter la confiance placée en elles à travers une synergie d'actions, afin de réussir le transfert de compétence en matière de santé. Même son de cloche chez le chef de programme des opérations de la délégation de l'Union européenne au Burkina, Théo Hoorntje, pour qui la mise en œuvre du projet traduit la mutualisation des expériences échangées avec Paris par Bamako et Ouagadougou.

Selon le Pr Adama Traoré, le projet, qui a une durée de trois ans, vient à point nommé dans un contexte burkinabè marqué notamment par l'évaluation de la phase du Programme national de développement de la santé (PNDS), la révision de la politique sanitaire nationale et la réorganisation des systèmes concernés. Aussi a-t-il souhaité que le comité de pilotage s'attelle à garantir une disponibilité des infrastructures et du personnel, une bonne coordination de tous

les acteurs afin de permettre à ce projet « novateur et pertinent » de contribuer à la réussite de la décentralisation des systèmes de santé.

Foi du maire de Ouagadougou, Simon Compaoré, et de son homologue du district de Bamako, Adama Sangaré, ils mettront un point d'honneur à faire de ce projet un franc succès, à l'image des autres qu'ils conduisent. Et le bourgmestre de la capitale burkinabè d'ajouter : « C'est l'opportunité pour nous de démontrer que les collectivités sont capables d'initier et de conduire à terme des projets de développement, notamment en matière de santé ; et nous comptons la saisir ».

Hyacinthe Sanou

L'Observateur Paalga